

BULLETIN JOLY

ENTREPRISES

EN DIFFICULTÉ

ACTUALITÉ DU DROIT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

À LA UNE

ÉCLAIRAGE

Devoir de vigilance et droit des entreprises en difficulté :
et si l'on y réfléchissait ? → PAGE 5

Thibaut DUCHESNE

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Quelques précisions sur le dessaisissement du débiteur
et les pouvoirs du liquidateur → PAGE 14

Corinne SAINT-ALARY-HOUIN

DROIT SOCIAL ET FISCAL

Garantie AGS : les créances issues d'une prise d'acte
et d'une résiliation judiciaire sont couvertes ! → PAGE 26

Anaëlle DONNETTE

DOSSIER

Les personnes morales confrontées aux procédures collectives → PAGE 34

Sous la co-direction scientifique de Francine MACORIG-VENIER et Nadège JULLIAN

Directrice scientifique**Marie-Hélène MONSÉRIÉ-BON,**

professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas

Fondatrice**Françoise PÉROCHON,**

professeure émérite de la faculté de droit de Montpellier

Comité scientifique**Hélène BOURBOULOUX,**

administratrice judiciaire, SELARL FHB

Reinhard DAMMANN,

avocat, Dammann-Avocats

Christophe DELATRE,

substitut général, cour d'appel de Douai

Laurence Caroline HENRY,agrégée des universités
avocat général en service extraordinaire à la Cour de cassation**Pierre-Michel LE CORRE,**

professeur à l'université Côte d'Azur

François-Xavier LUCAS,

professeur à l'école de droit de la Sorbonne (université de Paris I)

Francine MACORIG-VENIER

professeure à l'université Toulouse Capitole

Françoise PÉROCHON,

professeure émérite de la faculté de droit de Montpellier

Pascal RUBELLIN,

maître de conférences à l'université de Poitiers

Corinne SAINT-ALARY-HOUIN,

professeure à l'université Toulouse Capitole

Marc SÉNÉCHAL,professeur associé à l'université Panthéon-Sorbonne (Paris 1)
mandataire judiciaire, SCP BTSG2**Comité de lecture****Laurence-Caroline HENRY****Pierre-Michel LE CORRE****Françoise PÉROCHON****Corinne SAINT-ALARY-HOUIN**

Le Bulletin Joly Entreprises en difficulté peut désormais être cité de la façon suivante : BJE nov. 2021, n° BJE200i6.

Le numéro de type BJE200i6 est un numéro d'identifiant unique permettant de retrouver directement l'article via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Revue éditée par Lextenso

1, Parvis de La Défense – 92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication Emmanuelle FILIBERTI**Rédactrice** Sabine DUBOST (sabine.dubost@lextenso.fr)

Dépôt légal : à parution • N° CPPAP : 1025 T 91082 • ISSN 2115-2578

Imprimé par Chirat • 744, rue de Sainte-Colombe - 42540 Saint-Just-la-Pendue

sur des papiers produits en Italie et en Allemagne ;

100% de fibres recyclées ; impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 1 863 g éq. CO₂Abonnement : Tél. 01 40 93 40 40 • relationclients@lextenso.fr

Abonnement papier + version feuiltable numérique France 2025 : 529,90 € TTC -

Abonnement étranger 2025 : 570,90 €

Abonnement feuiltable numérique France : 349,73 € TTC - Abonnement étranger : 342,54 €

Prix au numéro France : 91,89 € TTC - Prix au numéro étranger : 99 €

Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf exceptions prévues par la loi



SOMMAIRE

ÉCLAIRAGE

- BJE201x3 • **Devoir de vigilance et droit des entreprises en difficulté : et si l'on y réfléchissait ?** 5
Thibaut DUCHESNE

SAUVEGARDE ET REDRESSEMENT JUDICIAIRE

- BJE201u3 • **Les règles relatives à l'interruption des poursuites individuelles perdurent pendant l'exécution du plan** 12
Catherine VINCENT – Cass. com., 20 nov. 2024, n° 23-19.614, F-D

LIQUIDATION JUDICIAIRE

- BJE201y0 • **Quelques précisions sur le dessaisissement du débiteur et les pouvoirs du liquidateur** 14
Corinne SAINT-ALARY-HOUIN – Cass. com., 15 janv. 2025, n° 23-18.695, F-B – Cass. com., 15 janv. 2025, n° 23-20.482, F-D
- BJE201t6 • **La connaissance de l'état de liquidation judiciaire d'un débiteur, associé en nom collectif** 17
Bernard SAINTOURENS – Cass. com., 23 oct. 2024, n° 23-12.638, F-D

CRÉANCIERS ET PROPRIÉTAIRES

- BJE201u7 • **Date d'appréciation de la réciprocité des créances à compenser en cas de cession** 20
Mathias HOUSSIN – Cass. com., 23 oct. 2024, n° 23-17.704, F-B

PÉRIODE SUSPECTE, RESPONSABILITÉS ET SANCTIONS

- BJE201x6 • **Poursuite d'une activité déficitaire : la faute aux deux visages** 23
Thierry FAVARIO – Cass. com., 11 déc. 2024, n° 23-19.807, F-B
- BJE201t7 • **Le représentant permanent, « pare-feu » du représentant légal : acte II** 24
Thierry FAVARIO – Cass. com., 20 nov. 2024, n° 23-17.842, F-B

DROIT SOCIAL ET FISCAL

- BJE201x0 • **Garantie AGS : les créances issues d'une prise d'acte et d'une résiliation judiciaire sont couvertes !** 26
Anaëlle DONNETTE – Cass. soc., 8 janv. 2025, n° 20-18.484, FS-B – Cass. soc., 8 janv. 2025, n° 23-11.417, FS-B

DOCTRINE

- BJE201w8 • **Révision de la proposition de directive *Insolvabilité III*** 30
Jean-Luc VALLENS

DOSSIER

BJE201W2 • LES PERSONNES MORALES CONFRONTÉES AUX PROCÉDURES COLLECTIVES	34
Université Toulouse Capitole, le 11 octobre 2024 Sous la co-direction scientifique de Francine MACORIG-VENIER et Nadège JULLIAN	
BJE201w3 • Présentation du colloque	35
Francine MACORIG-VENIER et Nadège JULLIAN	
BJE201y3 • Propos introductifs	36
Francine MACORIG-VENIER et Nadège JULLIAN	
BJE201x2 • La représentation de la personne morale (envisagée isolément)	40
Benjamin FERRARI	
BJE201x8 • La personne morale envisagée au sein d'un groupe	42
Irina PARACHKÉVOVA-RACINE	
BJE201x1 • La personne morale envisagée au sein d'un groupe, aspects européens	44
Eugénie FABRIÈS-LECEA	
BJE201y2 • La restructuration de la personne morale	47
Jean-Baptiste BARBIÈRI et Marie-Hélène MONSÉRIÉ-BON	
BJE201y1 • La disparition de la personne morale	52
Gérard JAZOTTES et Valérie NOUVEL	
BJE201x5 • L'adaptation des procédures collectives à la situation de l'association	55
Jean-Christophe PAGNUCCO	
BJE201x9 • La situation particulière de certaines personnes morales confrontées aux procédures collectives : sociétés civiles, SNC et GIE en difficulté	58
Maud LAROCHE	
BJE201y5 • Sociétés civiles, SNC et GIE en difficulté au travers du regard des praticiens	60
Béatrice AMIZET et Émilie GARREAU	
BJE201x7 • L'adaptation des procédures de traitement des difficultés aux particularismes du syndicat des copropriétaires	63
Karl LAFAURIE et Florence GRACIÉ-DEDIEU	